

LE CANADA

Ottawa, 18 Septembre 1883

LA FAMILLE

La famille offre mille charmes à l'épouse qui les y cherche et surtout la compare aux vains plaisirs dont on jouit au milieu du tourbillon du monde. Ici tout est réel, tout est selon le cœur et la raison; là, tout est inutile, tout est factice et ne peut laisser à l'âme que d'importuns souvenirs, que de trompeuses illusions, dont l'esprit ne saurait jamais se nourrir sans danger, et ne sont propres qu'à nous éloigner des occupations qui nous conviennent et de la pratique des vertus qui nous gagnent le cœur de ceux que nous aimons. La femme est destinée à s'occuper sans cesse du bonheur de tout ce qui l'entoure. C'est de son mérite, de ses prévenances, de la sûreté comme de l'agrément de son caractère que dépend d'abord la félicité de ses parents, et ensuite celle de l'époux qu'on lui choisit. Les charmes extérieurs qu'il trouve en elle reçoivent souvent, il est vrai, son premier hommage; mais si elle ne savait qu'être belle, elle n'obtiendrait de lui qu'un sentiment passager. Pour conquérir toute son affection et sa confiance, il faut qu'elle possède des avantages que le temps ne puisse détruire; il faut que, sans chercher à briller par l'esprit, elle s'efforce de lui être toujours agréable, qu'elle étudie ses goûts, qu'elle paie à la vertu, le premier tribut d'admiration, qu'elle s'associe à ses joies, le console dans ses revers, qu'elle soit enfin sa meilleure, sa plus constante amie. Comme mère de famille, la mission de la femme ici bas est encore plus sacrée, car c'est presque toujours de l'éducation et des exemples qu'elle donne à ses enfants qui dépend leur avenir; c'est d'elle qu'ils doivent apprendre à pratiquer tous les devoirs que la religion et la société imposent; et ces devoirs elle ne saurait les étudier au milieu des vains prestiges du monde.

Elle ne doit jamais chercher que les plaisirs purs que lui offre l'intérieur de la famille. La vie de la femme, cette vie toute d'amour, d'abnégation et de sacrifices, ne doit être que là, parce que l'obscurité dont elle s'environne prête un nouvel éclat à ses vertus.

Heureuse, oui mille fois heureuse une mère qui peut graver de telles leçons dans le cœur de ses enfants, et leur montrer les dangers du monde et les écueils qu'ils peuvent y rencontrer.

Heureuse l'épouse, si unissant l'esprit aux qualités extérieures, elle sait parler à l'âme de son mari, l'élever, l'épurer, la grandir sans qu'il puisse jamais croire qu'elle a connaissance de ses erreurs, car l'homme fuit instinctivement celui qui n'a pas craint de le faire rougir. Je le répète: la femme a une grande tâche en ce monde; elle doit s'oublier elle-même, consacrer au bonheur de ceux qui l'entourent, toutes les facultés, tous les moyens dont la nature l'a douée, sans quoi sa mission sur la terre n'est qu'imparfaitement remplie. Beaucoup de jeunes filles inconsidérées pensent avoir tout fait lorsqu'elles ont consenti à changer de nom et ne se doutent pas à quoi les engageant cette communauté d'existence qu'elles acceptent. Le

mariage est un état grave où l'on ne saurait apporter trop de réflexion. Se reposer sur sa jeunesse, sur ses agréments extérieurs pour y trouver une félicité durable est une grave erreur. Heureuses les femmes chez lesquelles la pensée et le cœur, guidés par un esprit éclairé, sont tournées de bonne heure vers le côté grave de la vie! Leurs idées s'élargissent et franchissent heureusement cette barrière qu'une éducation trop frivole apporte à leur perfectionnement.

O. DE M.

(La Patrie Nouvelle)

COURRIER DU JOUR

La pétition contre l'élection de M. Trow, dans Perth-sud, a été retirée. M. Trow a consenti à payer les frais encourus dans cette contestation.

Le gouvernement d'Ontario se propose de tailler un nouveau comté dans les comtés d'Ontario, Simcoe et Muskoka. Lorne sera le nom du nouveau comté qui aura pour chef-lieu Orillia.

Quelques journaux libre échangistes disent que la protection a eu pour effet, en amenant une trop grande production, de faire fermer les fabriques, mais ils ne disent pas comment l'introduction dans le pays des marchandises étrangères donnerait de l'ouvrage à nos ouvriers.

Hier après midi, une députation, composée de MM. Alonzo Wright, Bryson, Mackintosh et des directeurs du chemin de fer Pontiac et Pacifique, a eu une entrevue avec sir John A. Macdonald au sujet d'une demande que la compagnie fait d'un subside de la part du gouvernement fédéral. Sir John a reçu la députation avec sa courtoisie habituelle.

PETITES NOTES

Le Manitoba paraîtra à l'avenir trois fois la semaine.

Un incendie qui a éclaté, dimanche, aux ateliers du chemin de fer du Nord, à Québec, a causé pour \$1000 de dégâts.

Le gouvernement du Cap a envoyé un ultimatum à Cetewayo lui demandant sa soumission dans un délai de dix jours.

On parle de nouvelles dissensions dans le cabinet français. On dit que la démission de M. Challe-mel-Lacour est probable.

Von Manteuffel, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, a décidé la proscription de la langue française de la province qu'il gouverne.

Les membres de l'association de la presse sont partis, hier, pour les provinces maritimes. Ils sont au nombre de vingt-cinq ou trente, messieurs et dames. Ils seront de retour à Québec dimanche prochain.

Mann, le meurtrier de la famille Cooke, à petit Rideau, a subi son procès, hier, à L'Orignal. Après la lecture de l'accusation, Mann s'est avoué coupable du meurtre dont on l'accusait, de sorte que le juge n'a eu qu'à prononcer la sentence portant l'exécution capitale au 12 octobre prochain.

Nous constatons avec plaisir, dit le Travailleur de Worcester, qu'un grand nombre de jeunes filles et de jeunes garçons de la Nouvelle-Angleterre se proposent d'aller faire leurs cours d'étude dans nos maisons d'éducation canadiennes. Cela prouve que notre population

comprend de plus en plus ses devoirs. Plusieurs jeunes Irlandais se proposent d'aller au Canada apprendre le français.

Une ascension en ballon faite, hier, à l'exposition de Toronto, a failli avoir une issue fatale. Le vent ayant emporté le ballon au dessus du lac Ontario, on a dépêché à son secours chaloupes, bateaux et steamers, mais c'est avec les plus grandes difficultés que le professeur William et son compagnon ont pu être sauvés.

CONSEIL DE VILLE

A la séance du conseil de ville, hier soir, étaient présents: Son Honneur le maire, et MM. les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, Cox, Cherry, O'Leary, Erratt, Brown, Laverdure, McDougal, Lauzon, Chabot et Conway.

Lecture d'une lettre venant des Sœurs de Bethléem, demandant leur octroi annuel.

Présentation du 16ème rapport du comité des travaux recommandant que la soumission de \$2,450 de M. Thomas Crowly pour la construction de l'égoût de la rue Bank soit acceptée, à condition que ce monsieur fournisse les cautions nécessaires.

Le conseil s'occupe ensuite de la demande d'une indemnité par M. l'échevin McDougal, pour le terrain lui appartenant sur lequel on a tracé la rue Elgin. M. McDougal aurait droit de fermer la rue, s'il le voulait. Le conseil décide que le comité des travaux s'entende avec M. McDougal à ce sujet.

M. l'échevin Brown présente une motion demandant que M. le greffier de la cité soit autorisé à demander à l'association d'agriculture et des arts de fixer la prochaine exposition provinciale à Ottawa, et d'assurer l'association que le conseil fera tout en son pouvoir pour que l'exposition soit un succès. Cette motion qui soulève une assez longue discussion est adoptée par le vote suivant: Pour—Les échevins Cox, Cherry, Erratt, Brown, Conway, Chabot, Laverdure, McDougal et Lauzon—9. Contre—Les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, McCuaig et O'Leary—5. Le conseil s'est ensuite ajourné.

Nouvelles Générales

FÉCONDITÉ Le télégraphe nous annonce que madame Stockwell, de London, Ont., a donné naissance à quatre enfants, deux garçons et deux filles, tous parfaitement constitués et ayant bonne envie de vivre.

DÉVORÉ PAR UN PORC Près de St-Thomas, Ont, un porc est entré dans une maison où il y avait un jeune enfant de quatorze mois couché sur le plancher, et l'a mordu horriblement à la figure. Les parents étaient absents. Si l'enfant n'en meurt pas il sera défiguré pour sa vie.

UNE LUTTE AVEC UN OURS Un colon dans le Michigan, nommé Francis Devereaux, vient d'être tué dans une lutte soutenue contre un ours qu'il avait blessé d'un coup de fusil. On a retrouvé les cadavres de l'homme et de l'ours étroitement enlacés. Le corps de Devereaux était tout lacéré par les griffes de l'ours, et la terre, toute bouleversée à cet endroit, prouvait que le combat avait été rude.

ACCIDENT A HOHELAGA Un triste accident a jeté, dimanche, toute la ville de Longueuil dans la plus grande consternation. Deux de ses jeunes citoyens, MM. E. Viger, Charles Hotte et Joseph Perras étaient partis pour se rendre à Hochelaga en chaloupe; en revenant, ils voulurent mettre à la voile, et firent chavirer leur embarcation. M. Hotte se cramponna à la chaloupe et parvint à se sauver, grâce au dévouement de M. Max. Guilbaut, batelier de Hochelaga. Quant aux deux autres, tout secours

était inutile, car on ne les a plus revus depuis leur première chute dans le fleuve.

Le cadavre de M. Viger a été retrouvé quelques heures plus tard, à peu de distance du lieu de l'accident, et a été transporté à la morgue, et delà, chez ses parents à Longueuil. Le corps de M. Perras a été retrouvé ce matin.

M. Viger est le fils de M. Eusèbe Viger, et petit-fils de M. Bonaventure Viger, tous deux citoyens bien connus de Longueuil.

M. Perras, est le fils de M. Charles Perras lui aussi bien connu de la ville de Longueuil.

COURRIER DE HULL

—Le chef Genest est parti pour Mattawa, hier, par le train de quatre heures du chemin de fer du Pacifique, pour ramener Emerie Richardson, arrêté là, jeudi, par l'huissier Jodoin sur un télégramme du premier. Richardson est accusé d'être l'auteur du lâche attentat commis sur la police dans la nuit de mardi à mercredi, et il avait levé le pied en apprenant qu'un mandat était émané contre lui.

—A son assemblée de mercredi, le conseil de comté, sur la requête de l'honorable juge McDougall, et de tous les avocats d'Aylmer, a passé une résolution à l'effet de recommander au lieutenant-gouverneur-en-conseil la nomination de M. J. L. Currier, député provincial du district d'Ottawa au poste de greffier de la cour de circuit, siégeant à Hull, position laissée vacante par la résignation de M. Charles Leduc.

—De toute la saison des légumes, alors que chaque année de 15 à 20 voitures, chargées des produits de la ferme et du jardin potager se pressaient aux abords du marché central, tous les jours de la semaine, il en est venu une seule cette année, et encore c'est parce que son propriétaire ignorait qu'il existe un règlement municipal qui défend le colportage par les rues. Autrement, il aurait certainement fait comme nos autres pourvoyeurs, et couru sa chance d'une porte à l'autre, de peur de passer pour un ami des lois.

—M. L. N. Dorion, marchand-orfèvre, demeurant rue Principale, vient de faire présent, aux Chers Frères des écoles chrétiennes qui dirigent la Collège Commercial de cette ville, d'une très jolie croix en argent massif. Le généreux donateur destine cette décoration honorifique à l'élève le plus méritant de la première classe.

Nous félicitons bien cordialement ce monsieur de l'excellente idée que lui a suggéré l'intérêt qu'il porte à la cause de l'éducation. Et nous ne doutons pas qu'un tel acte de générosité en faveur d'une aussi belle cause ne soit grandement apprécié de tous les gens de bien, et n'ajoute encore à l'estime dont M. Dorion jouit auprès de ses nombreux et distingués amis.

UN CONSEIL PAR JOUR

Les acheteurs de thé peuvent être assurés que tout thé ayant une couleur vert-pâle est un thé falsifié. Si l'on écrase dans la main une pincée de ce thé et qu'on jette au vent les feuilles écrasées il restera dans la main trace des matières colorantes ayant été employées à la falsification; alors que le thé pur ne laissera que des particules de feuilles brisées. Lorsque la pierre à savon a été employée à la falsification, le thé traité comme ci-dessus laissera aux doigts une couche légère de savon. Les marchands des Etats-Unis ne pouvant plus importer des thé falsifiés à l'étranger, ont importé des thé inférieurs qu'ils falsifient chez eux; outre les procédés ordinaires, nos voisins ont ajouté la conversion du thé noir en thé vert par le bleu de Prusse et celle des thé verts en thé noirs à l'aide du fer.

Visiteurs—M. Forbes, du Boston Journal, est arrivé en cette ville et est descendu à l'hôtel Russell.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. Dacier, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats TMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." J'ai été tellement satisfait de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué, Rev. D. Goube, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue S. Constant, Montréal. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES.

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

Guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgiques, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez Garde aux Imitations.

Advertisement for JOS. SENECAI, Entrepreneur de Pompes Funèbres, located at 265 and 261 Rue Dalhousie, Ottawa. The ad describes the services provided, including funerals and burials, and mentions that the establishment is the largest and most complete in the province of Ontario.

Partial view of advertisements on the right edge of the page, including mentions of 'Opéra', 'Accident', 'Arrestation', 'Travaux', 'McGale', 'Terminé', 'Jeux de ball', 'Un bon re', 'A l'Opéra', 'Condamné', and 'Les direct'.